

1* Objet

- Ces conditions générales de vente définissent les droits et obligations des parties dans le cadre de la réservation de stages chez **Maison Akasha® et Sattva Yoga Shala®**, située en Hautes-Pyrénées au :

768 Chemin de La Laurence - Lieu-dit « La Séoube » 65710 CAMPAN

2* Réservation et Paiement

- Pour valider une réservation, le client doit remplir un formulaire de pré-inscription et payer un acompte de de 30% par rapport au coût total du stage.
- L'acompte versé lors de la pré-inscription est remboursable à 100% si le client annule la réservation dans un délai de 10 jours à compter de la date de signature du formulaire de pré-inscription.

3 * Règlement du Séjour

- Le solde total du séjour doit être réglé au démarrage du stage. Aucune participation aux activités planifiées, incluant les cours de yoga, les randonnées et tout autre service proposé, ne sera possible sans le règlement complet de la somme due.
- Le paiement peut être effectué par carte bancaire via le site web : <https://maisonakashayoga.fr>. Possibilité de réglé votre stage par virement, par chèque ou par espèce avant votre arrivée à Maison Akasha ou le jour de votre arrivée.

4* Annulation par le Client

- Une fois le délai de 10 jours dépassé, l'acompte ne sera plus remboursable.
- Aucun remboursement ne sera possible pour les annulations faites à moins de 15 jours avant le début du stage, sauf en cas de force majeure, dûment justifiée
- En cas de maladie (COVID-19, grippe, etc...), le client devra fournir un certificat médical pour obtenir un report du stage. Le stage devra être reprogrammé dans un délai maximum de 6 mois suivant la date initialement prévue. Aucun remboursement ne sera accordé.

5* Cas de Force Majeure

- Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, des événements indépendants de la volonté des parties, imprévisibles et insurmontables, qui empêcheraient le client ou **Maison Akasha® et Sattva Yoga Shala®** de respecter tout ou partie des obligations contractuelles.
- Chacune des parties ne pourra être tenue responsable vis-à-vis de l'autre en cas de non-exécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure.
- Les cas de force majeure reconnus incluent, mais ne sont pas limités à, les catastrophes naturelles telles que tremblements de terre, inondations, ouragans, et autres phénomènes météorologiques extrêmes qui empêchent de manière significative le déroulement du stage ou le voyage vers **Maison Akasha® et Sattva Yoga Shala®**.
- Sont également considérés comme force majeure les événements tels que les guerres, les actes de terrorisme, les épidémies de maladies graves, les décisions gouvernementales incluant des interdictions de voyage, des fermetures de frontières ou des quarantaines strictes.
- Le décès, la maladie grave du client ou de membres proches de sa famille nécessitant sa présence urgente, ainsi que les accidents causant une incapacité physique du client, sont également inclus. Pour ces situations, des justificatifs appropriés (certificat médical, acte de décès) devront être fournis.
- En cas de force majeure, le client est tenu de notifier **Maison Akasha® et Sattva Yoga Shala®** le plus rapidement possible, en fournissant les documents justificatifs nécessaires. Suite à cette notification, **Maison Akasha® et Sattva Yoga Shala®** procédera à l'annulation sans frais de la réservation et proposera, selon les cas, un remboursement complet ou un report du stage.

6* Modifications par Maison Akasha

- **Maison Akasha® et Sattva Yoga Shala®** se réserve le droit de modifier les détails du stage si des circonstances imprévues l'y obligent, sans que cela ne donne droit à une indemnisation pour le client.

7* Responsabilité du Client

- Le client est entièrement responsable de sa personne et de son bien-être lors des randonnées, des bains dans le fleuve, et des cours de yoga organisés par **Maison Akasha® et Sattva Yoga Shala®**. Il est de sa responsabilité de veiller à sa propre sécurité et à celle des autres participants.
- Le client s'engage à être assuré à titre individuel pour couvrir les éventuels accidents ou dommages qu'il pourrait subir ou causer pendant son séjour. Il est vivement recommandé que le client souscrive une assurance voyage adaptée avant son arrivée.

8* Assurance Voyage

- Il est fortement recommandé aux clients de souscrire une assurance voyage couvrant les annulations, les interruptions de séjour, les urgences médicales, les accidents, et les pertes ou dommages aux biens personnels pour toute la durée du séjour chez **Maison Akasha® et Sattva Yoga Shala®**.
- Cette assurance voyage aidera à protéger le client contre les imprévus qui pourraient survenir avant ou pendant son séjour. **Maison Akasha® et Sattva Yoga Shala®** ne saurait être tenu responsable des conséquences financières ou personnelles résultant de l'absence de couverture d'assurance adéquate.
- Le client devra fournir une preuve de son assurance voyage à **Maison Akasha® et Sattva Yoga Shala®** au moment de la pré-inscription ou à son arrivée, selon les exigences établies par **Maison Akasha® et Sattva Yoga Shala®**.

9* Dommages au Matériel

- Tout matériel fourni par **Maison Akasha® et Sattva Yoga Shala®** pour le client pendant son séjour devra être utilisé avec soin. En cas de dommages causés au matériel mis à disposition, le client sera tenu de rembourser les frais de réparation ou de remplacement requis.

10* Responsabilité des Clients en Formation Professionnelle

- Les clients participant à une formation professionnelle et logés dans le gîte « Le Coromandel » sont entièrement responsables du lieu qui leur est loué ainsi que de tout le matériel mis à leur disposition pendant la durée de leur séjour.
- Ils s'engagent à maintenir les installations et le matériel en bon état et devront signaler immédiatement à la gestion de [Nom de la Maison d'Hôtes] tout dysfonctionnement ou dommage. En cas de dommages ou de pertes, les coûts de réparation ou de remplacement seront à la charge des clients. À la fin du séjour, une inspection du gîte et du matériel pourra être réalisée.
- Tout dommage constaté après le départ des clients pourra entraîner une facturation ultérieure.

11* Adaptation du Programme

- Maison Akasha se réserve le droit de modifier le programme du séjour, y compris mais sans s'y limiter, les horaires des cours de yoga, les itinéraires de randonnée et toute autre activité planifiée, en fonction des conditions météorologiques et du niveau de pratique des stagiaires.
- Ces modifications sont faites dans l'intérêt de la sécurité des participants et pour assurer la meilleure expérience possible à tous les stagiaires.
- Maison Akasha s'engage à informer les participants de tout changement significatif dans le programme dès que possible.

12* Politique de Confidentialité sur les Photos et Vidéos

- Pendant la durée des stages chez Maison Akasha, des photos et vidéos peuvent être prises par notre équipe. Ces médias peuvent inclure des images des participants en activité lors des cours de yoga, des randonnées, et d'autres moments du stage.
- En acceptant les présentes conditions générales, les participants autorisent Maison Akasha et Sattva Yoga Shala à utiliser ces images et vidéos sur leurs sites web et sur leurs réseaux sociaux à des fins promotionnelles et éducatives sans rémunération ni autre compensation.
- Maison Akasha et Sattva Yoga Shala s'engagent à utiliser ces médias de manière respectueuse et appropriée, et à ne pas divulguer d'informations personnelles sans consentement préalable.
- Si un participant souhaite ne pas apparaître sur ces médias, il est invité à en informer l'équipe de Maison Akasha à l'avance afin que nous puissions respecter sa demande.

13* Protection des Données Personnelles

- **Maison Akasha ® et Sattva Yoga Shala ®** s'engagent à respecter la confidentialité des données personnelles des participants. Les informations collectées lors de la pré-inscription ou durant le séjour sont utilisées uniquement dans le cadre de l'administration des stages, de la gestion des réservations et de la communication avec les participants.
- Ces données peuvent inclure, sans s'y limiter, le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse électronique, et des informations de santé pertinentes pour l'organisation des activités physiques.
- Nous conservons ces données dans des systèmes sécurisés et ne les partageons avec des tiers que lorsque cela est nécessaire pour le bon déroulement du stage (par exemple, pour des réservations d'activités externes) ou pour répondre à des obligations légales.
- Les participants ont le droit d'accéder à leurs données personnelles, de demander leur correction ou leur suppression. Toute demande en ce sens doit être adressée par écrit à [adresse email de contact ou adresse postale de Maison Akasha].
- Nous prenons toutes les mesures nécessaires pour protéger les informations personnelles contre l'accès non autorisé, l'altération, la divulgation ou la destruction.

14 * Acceptation des Conditions

- La pré-inscription à un stage proposé par Maison Akasha implique l'adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente.